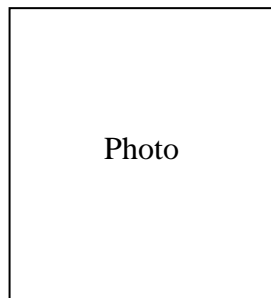


Groupement HERVOUET - SOVETOURS
105, Bd d'Angleterre
B.P. 169
85004 LA ROCHE-S/YON CEDEX



MATRICULE
(Cadre réservé à Hervouet - Sovetours)

ANNEE 2018/2019

DEMANDE D'ABONNEMENT CARTE **Bi-Hebdo**

NOM et PRÉNOM de L'ÉLÈVE :

DATE DE NAISSANCE :

NOM et PRÉNOM des REPRESENTANTS LEGAUX DE L'ÉLÈVE :
.....

ADRESSE :

Code Postal : VILLE :

N° de Téléphone : MAIL :

PARCOURS :

Lieu exact de **montée** :

Lieu exact de **descente** :

⇒ NOM DE L'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE D'ACCUEIL :
.....

CLASSE FREQUENTEE EN 2018- 2019 :

JOURS D'UTILISATION : LUNDI Matin VENDREDI Soir

MODE DE PAIEMENT : CHEQUE ANNUEL 3 CHEQUES

Cette demande est à retourner dûment complétée et signée à l'adresse suivante :
Groupement HERVOUET - SOVETOURS B.P. 169 - 85004 LA ROCHE-S/YON CEDEX

DATE : SIGNATURE du Représentant Légal

PARTIE A CONSERVER PAR LA FAMILLE

DEMANDE D'ABONNEMENT CARTE Bi-Hebdo

NOM :

PRENOM :

1 – Le titre de transport est strictement personnel. Il doit être présenté à chaque voyage au conducteur et à tous contrôles.

2 – En l'absence de titre de transport, l'abonné doit acquitter sa place au tarif plein. A défaut, l'accès au véhicule lui sera interdit. L'abonné qui a perdu son titre de transport doit solliciter un duplicata au siège social, en joignant à sa demande, une enveloppe timbrée à son nom et adresse et, la somme de 10,00 € pour frais d'établissement.

3 – Tout souscripteur d'un **abonnement Annuel Bi-Hebdo**, bénéficiant d'un tarif préférentiel s'engage **à acquitter** le montant total annuel, sans pouvoir prétendre à **aucun remboursement** dans le cas de non utilisation des services de transports quel que soit le motif. Seules sont prises en compte des résiliations pour changement de domicile.

4 – **Pour tout abonnement interrompu, sur simple retour de la carte en cours de validité, les voyages écoulés seront recalculés sur la base du plein tarif et des frais d'annulation à hauteur de 15,00 euros vous seront demandés.**

5 – Pour tous renseignements, veuillez vous adresser à :
SOVETOURS : 02.51.62.31.66
HERVOUET FRANCE : 02.51.43.04.21

6 – Toute altération, falsification ou utilisation abusive entraînerait le retrait du titre de transport, sans préjudice des amendes et poursuites encourues.